

---

# De Canadiens français des États-Unis à Franco- Américains : une analyse des discours de l'élite franco-américaine

---

Yves Roby  
*Département d'histoire*  
*Université Laval*

« Avant tout je suis Canadien », déclare le journaliste Ferdinand Gagnon, en 1876 (Gagnon, 1876 : 136). En 1882, l'année même où il se fait naturaliser, le journaliste de Worcester, Massachusetts, affirme : « je suis heureux d'être citoyen loyal de ce pays, mais également je suis fier et orgueilleux d'être Canadien français » (Gagnon, 1882 : 179). Canadiens français des États-Unis, voilà comment se définissent les Québécois francophones émigrés en Nouvelle-Angleterre. Ils ont conscience de former une nation, d'appartenir à une communauté de langue, de religion, de mœurs, de coutumes qui, aux États-Unis comme au Québec, lutte contre l'Anglo-Saxon pour la survie du fait français.

Parce qu'il est étranger à leur réalité quotidienne et parce qu'il s'avère incapable de rendre compte de leurs choix, ce discours est progressivement modifié ou rejeté par les fils et les filles des Québécois transplantés en Nouvelle-Angleterre. Voulant profiter au maximum des possibilités qu'offre la société américaine, ils choisissent de s'y intégrer et non de s'en isoler comme leurs parents ; ils

se font naturaliser. Ils voient dans ce geste une sorte de conversion par laquelle ils renoncent à leur identité nationale afin d'en adopter une autre. Ils deviennent Américains, mais sans pour autant renoncer à leurs racines.

Pour ces Franco-Américains – car c'est ainsi qu'ils se nomment – l'identité n'est pas qu'un héritage, elle est aussi un choix. Pour expliciter cette nouvelle identité, un autre discours se développe, non plus tourné vers le passé, mais vers l'avenir.

Mon but est de décrire les discours que les Québécois francophones émigrés en Nouvelle-Angleterre et leurs descendants tiennent sur eux-mêmes, d'en expliquer la genèse et l'évolution. Mon analyse repose sur un large éventail de sources imprimées – discours, sermons, conférences, éditoriaux, articles, livres – qu'ont laissées les élites franco-américaines des premières générations.

### « CANADIENS FRANÇAIS DES ÉTATS-UNIS »

De 1840 à 1930, des centaines de milliers de personnes quittent le Québec pour les États-Unis. Ils sont 37 420 dans les six états de la Nouvelle-Angleterre en 1860, 208 100 en 1880, 573 000 en 1900 et environ 900 000 en 1930. Avant la guerre de Sécession, à l'exception de certains centres comme Burlington, Winooski et Worcester, les Canadiens français des États-Unis vivent dans de petites communautés de quelques dizaines, parfois de quelques centaines de personnes isolées, dispersées, noyées dans une population de langue anglaise et de religion protestante. La vie qu'on y mène est difficile. Le travail est dur, l'émigré est mal logé, il n'a pas ou peu de loisirs et, par-dessus tout, il souffre de solitude. Il ignore la langue du pays et trop souvent il est privé des secours de la religion. Au mieux, il doit fréquenter l'église irlandaise où il se sent étranger et mal accueilli.

Au fur et à mesure que l'émigration prend de l'ampleur, les émigrés se regroupent. Rapidement, ils sont suffisamment nombreux dans certaines rues ou pâtés de maisons pour donner une image française à tout le quartier. Ils forment ce que l'historien Jay P. Dolan appelle des « ghettos culturels » (1985 : 201). Les liens de solidarité

qui s'y tissent favorisent une vie collective intense et permettent la création d'un réseau institutionnel complexe centré sur la paroisse.

La paroisse, qui est, au Québec, un cadre d'intégration sociale, un lieu de culte et un centre communautaire autour duquel gravite toute l'activité sociale, intellectuelle ou culturelle, est ce qui manque le plus aux émigrés. De tous leurs vœux, ils en appellent la création aux États-Unis. Ils en font la demande à l'évêque de leur diocèse. Dans leur supplique, ils énumèrent longuement les risques que court la foi de leurs compatriotes et ils font également valoir la nécessité de leur donner des prêtres de leur nationalité. « Leur retrancher cette satisfaction d'entendre leur langue en chaire, souligne Mgr Édouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, c'est leur enlever l'attrait qu'ils éprouvent naturellement pour l'Église, et conséquemment les mener peu à peu à la froideur et à l'indifférence en matière de religion » (1885 : f.194v-195r). Dans l'ensemble, les évêques américains se montrent plutôt ouverts. Si le nombre de requérants leur apparaît suffisant pour assumer les coûts de construction d'une église, d'un presbytère, d'une école et pour assurer l'entretien d'un prêtre, leur réponse sera souvent positive. Les statistiques sont éloquentes : selon les auteurs, il existe environ 40 paroisses nationales en 1880, plus du double 20 ans plus tard.

Pour les gens ordinaires, autant pour ceux qui songent à s'établir à demeure aux États-Unis que pour ceux qui se considèrent de passage, la paroisse nationale répond à des besoins que ne peut satisfaire la paroisse irlandaise. Elle représente une oasis, un refuge, un écran protecteur, et la communauté paroissiale, une grande famille sur laquelle ils peuvent compter. Pour les prêtres, les religieux et les religieuses qui les prennent en charge, pour les élites laïques qui les appuient, elles représentent bien davantage.

Au début, les élites québécoises, notamment le clergé, convaincues que l'exode des Canadiens français aux États-Unis menace à plus ou moins long terme la survivance même de la société canadienne, condamnent l'émigration de leurs compatriotes et vilipendent ceux qui partent. L'échec des campagnes de colonisation et de rapatriement, la reprise de l'exode après la crise de 1873-1879 et la présence de 208 100 Canadiens français en Nouvelle-

Angleterre amènent toutefois les élites québécoises à faire une lecture radicalement différente de l'émigration aux États-Unis. Si l'émigration a lieu, se demandent-elles, ne serait-ce pas que Dieu le veut et qu'il a en vue une mission pour la nation canadienne-française en Amérique. Cette mission n'est-elle pas d'être en terre américaine ce que la France a été pour l'Europe : des pionniers, des zéloteurs de la foi, des « commissionnaires de Dieu » (Routhier, 1880 : 294). Pour ces gens, les émigrés restent des Canadiens français. « L'émigrant français aux États-Unis, comme le colon canadien dans l'Ontario, est un avant-garde, un éclaireur de la grande armée d'invasion dont M. Rameau nous a prédit la victoire pour le siècle qui suivra », déclare Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur du Québec (1884 : 177). « Vous serez aux États-Unis, lance-t-il aux Franco-Américains de Salem, en 1897, les sentinelles avancées de la patrie commune... » (Bellerive, 1908 : 155). Les émigrés, au dire d'Edmond de Nevers, « n'ont pas quitté la patrie, ils l'ont agrandie » ([1896] 1964 : 326). Certains entrevoient le jour où les deux factions du peuple canadien-français pourront se rejoindre et se donner la main pour ne plus former qu'un seul peuple<sup>1</sup>. Comme le déclare Joseph Coursol, député de Montréal-Est aux Communes : « Là où nous nous établissons c'est dire que cela sera la province de Québec » (1884 : 189).

Plusieurs, et ils sont sans doute une majorité au sein de l'élite canadienne-française du Québec et des États-Unis, pensent tout simplement à un avenir séparé et à la survie, dans la république américaine, des éléments distinctifs de la nationalité canadienne-française : la langue, la religion, les mœurs et les coutumes. Selon eux, les émigrés seront les Canadiens français *des* États-Unis. À qui veut l'entendre, Ferdinand Gagnon affirme que le fait de devenir citoyen américain ne change que la condition politique d'une personne. « La nationalité, d'ailleurs, n'est pas un fruit artificiel ; c'est le don de Dieu, dit M. Ferrari, personne ne peut l'acquérir et il est

---

1. D'aucuns prévoient l'annexion du Québec dans l'union américaine ou du moins ils la croient possible. D'autres croient à l'écroulement prochain du colosse américain et à la formation de trois ou quatre États indépendants, dont l'un, français, engloberait éventuellement le Québec et une partie de la Nouvelle-Angleterre.

impossible de le perdre » (Gagnon, 1876 : 136). Il est une « patrie morale » qui se transmet de génération en génération, c'est le culte des souvenirs historiques, des traditions, c'est la foi, c'est la langue des aïeux (Gagnon, 1883 : 200-201). Pour ces personnes, le territoire n'est pas un élément essentiel de la nationalité : la religion, la langue et les traditions suffisent.

Bien sûr, il faut voir dans cette perception des choses et dans ce discours, un rêve, une utopie qui traduit le désarroi et sublime l'impuissance des élites devant l'exode des Canadiens français. Mais ces rêves, ce discours, sont aussi sources d'action. En effet, ils encouragent l'action des élites canadiennes-françaises aux États-Unis et orientent leurs luttes en faveur de la survivance. Ils sont aussi à la base de l'appui indispensable qu'accordent des milliers de prêtres, de religieux et de religieuses, originaires du Québec, à leurs frères d'outre-frontière. Nous parlons de milliers car, selon divers auteurs, il y aurait eu, en 1886, 134 prêtres, pour la plupart originaires du Québec, et 200 en 1891 ; leur nombre se serait élevé à 302 prêtres séculiers et 130 réguliers en 1909. De même, en 1908, on recense 1985 religieuses et 117 frères de langue française dans la région. Ces prêtres, ces religieux et ces religieuses sont les véritables architectes du réseau institutionnel centré sur la paroisse. Avec les élites laïques qui se joignent à eux, ils se font les apôtres inconditionnels de la survivance.

Quelle vision de la vie, de l'avenir des individus et du groupe, ces élites, notamment les clercs, proposent-elles à leurs compatriotes émigrés ? Comme au Québec, elles défendent l'idée que la religion catholique est le premier élément de la nationalité canadienne-française et que quiconque abandonne sa foi trahit sa nationalité. « Un Canadien-français qui n'est pas catholique constitue une anomalie, disait Thomas Chapais. Un Canadien-français qui n'est plus catholique après l'avoir été constitue une monstruosité » (1905 : 84). Ce discours est repris en Nouvelle-Angleterre. « Qui dit Canadien-français, dit catholique, soutient Yvonne LeMaître. Le Canadien-français protestant n'est plus un Canadien-français. Ce n'est pas non plus un Américain. C'est un être hybride, difficile à déchiffrer et à classer. Ceux qui connaissent des compatriotes protestants n'ont-ils pas remarqué cette atmosphère toute spéciale des Canadiens

protestants. Ils n'ont même plus la même figure que les autres » (Kemmer, 1908 : 187). Catholiques et français, voilà ce qu'étaient les Canadiens français au Québec, ce qu'ils sont au début de leur séjour en Nouvelle-Angleterre et ce qu'ils doivent demeurer. Un corollaire fondamental découle de ce postulat : il y a un lien étroit entre la langue et la foi. La langue est essentielle pour conserver la foi dans toute son intégrité, elle en est la gardienne. « Conservons-la, déclare le Père Watelle, o.m.i., de Lowell, car nous avons la douleur de constater que ceux qui ne la parlent plus désertent nos églises » (1910 : 3).

Comment demeurer catholiques et français dans un environnement anglo-saxon et protestant et ainsi se montrer dignes de la mission que la Providence a confiée aux Canadiens français ? Le moyen le plus efficace est l'organisation paroissiale. La paroisse « pour les Canadiens émigrés c'est la patrie... L'Église [y] est cette forteresse inexpugnable qui sauvegardera la foi ; les institutions religieuses sont les remparts puissants qui sauvegarderont notre nationalité en sauvegardant notre langue » (Dauray, 1884 : 163,166). La paroisse, c'est donc la patrie qui a émigré avec les Canadiens français (D'Amours, 1917 : 19), c'est une oasis où se côtoient les émigrés, isolés au sein d'une population étrangère. C'est aussi une clef de voûte. Comme au Québec, elle est à la fois un lieu de culte, un noyau autour duquel gravite toute l'activité sociale, intellectuelle ou culturelle et dont le personnage central est le curé.

Il apparaît essentiel que le clergé, à cause de son rôle, soit originaire du Canada français, car le prêtre d'une autre nationalité, même s'il s'exprime parfaitement en français, ne « sait pas cultiver dans [les] âmes les saintes affections, les souvenirs pieux du passé... qui constituent à la religion le plus puissant des remparts. Il ne sait pas invoquer l'autorité des traditions respectées, il ne connaît pas le secret de certains mots magiques qui chez des hommes de même origine font vibrer toutes les fibres » (de Nevers, 1900 : 331). Comment attendre d'un curé d'origine irlandaise, ou même française ou belge, qu'il soit plus qu'un simple dispensateur de sacrements, qu'il se fasse l'apôtre de la survivance, le protecteur de la langue française, qu'il soit le guide, l'étoile polaire, le Moïse de la nationalité, pour reprendre les mots de Joseph Tassé (1880 : 369).

Avec les paroisses doivent venir les écoles, sous la gouverne du curé. Leur rôle est d'inculquer aux enfants une formation religieuse et morale qui complète l'œuvre des parents et de transmettre la langue et les traditions culturelles des aînés. Le Père Triganne, curé de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Adams, Massachusetts, de 1893 à 1904, exprime bien cet objectif : « Étant véritablement canadienne..., l'école sera un coin du Canada transporté dans la paroisse, et les sœurs, personnifiant admirablement la vie canadienne, feront vivre vos enfants de leur vie canadienne. Sous l'influence de ce milieu, vos enfants seront formés sur votre modèle ; ils seront d'autres vous-mêmes, animés du même esprit, mus par les mêmes affections, ayant comme vous le sens canadien » (Hamelin, 1916 : 273). L'enseignement secondaire est très peu développé dans les communautés d'émigrés. L'élite recommande d'envoyer les jeunes parfaire leur instruction dans les collèges et couvents du Québec. Leur nombre s'élève à 3500 en 1908 (Laflamme, Lavigne, Favreau, 1909 : 30). Il est certainement difficile d'imaginer un moyen plus efficace pour assurer, au sein de l'élite, la relève des combattants de la survivance.

Dans leurs efforts pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne-française et en assurer la survie, les élites privilégient deux autres institutions : les sociétés mutuelles et la presse. Les sociétés mutuelles ont pour but premier d'aider ceux de leurs membres qui sont affligés par la maladie ou la mort. Cela va de soi. Mais on leur assigne un second rôle, tout aussi important. Elles doivent être, comme le déclare Ferdinand Gagnon en 1872, les boulevards de la nationalité canadienne-française aux États-Unis, et les porte-étendards de la foi. « Nos sociétés doivent avoir pour but le maintien de la foi catholique chez leurs membres et la conservation de la langue, des traditions nationales, éléments de la nationalité, et les secours mutuels. Sans ces trois choses, nos sociétés de secours mutuels ne devraient pas exister »<sup>2</sup> (Gatineau, 1927 : 29).

---

2. Ces sociétés poussent comme des champignons. J.-L.-K. Laflamme évalue le nombre des fondations comme suit : 21 de 1860 à 1870 ; 52 de 1870 à 1880 ; 130 de 1880 à 1890. De 1890 à 1900, écrit-il, « Le mouvement ne s'est guère ralenti » (1908 : 15).

On attribue à la presse d'expression française un rôle essentiel. Elle doit être le fidèle et puissant auxiliaire du clergé dans son œuvre de conservation de la foi et de la langue française. Elle sert de trait d'union entre les divers centres et les membres d'une même communauté, en les faisant mieux se connaître et s'apprécier, en prêchant l'amour, la connaissance de la langue, de l'histoire et des traditions du pays d'origine ; elle crée donc la cohésion et la solidarité nécessaires à la survie du groupe. Elle doit être « le porte-drapeau de toutes les grandes idées politiques et religieuses » (Gagnon, 1879 : 146), « la sentinelle avancée qui sonne le clairon d'alarme à l'approche du danger..., l'un des plus grands remparts de notre nationalité » (Dufresne, 1893 : 329).

Afin de renforcer ce réseau institutionnel, les élites recommandent, là où le nombre le justifie, la création d'hôpitaux. Ainsi, à la demande du curé, les Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe fondent l'hôpital Sainte-Marie de Lewiston en 1888 et l'hôpital Notre-Dame de Lourdes à Sainte-Marie, Manchester, en 1892 ; l'hôpital du Sacré-Cœur est également fondé à Manchester en 1892. Ces hôpitaux accueillent les malades, cela va de soi, mais ils servent aussi d'orphelinats, d'hospices pour les personnes âgées et de jardins d'enfants pour les enfants d'âge préscolaire dont la mère travaille à l'extérieur du foyer.

On le voit, ce projet, comme au Québec, est basé sur les principes ultramontains. Ces derniers guident le clergé « national » dans sa volonté de recréer un réseau d'institutions scolaires et d'entraide sous sa gouverne, où l'État ne se voit reconnaître qu'un rôle supplétif. Dans les paroisses nationales, les Canadiens français émigrés mènent une vie religieuse et « nationale » intense. Ils s'y sentent chez eux ; c'est la petite patrie à laquelle ils s'identifient. Physiquement, elle leur rappelle le Québec. L'église, le presbytère, l'école, le couvent, situés à proximité des manufactures où ils travaillent et des pâtés de maisons où ils logent, en forment le noyau. Le marchand général, le médecin, le pharmacien y offrent leurs services tout près. Ce cadre institutionnel forme un écran protecteur : il permet aux habitants des « Petits Canadas » de pourvoir à l'essentiel de leurs besoins, tout en maintenant à un niveau minimum les contacts avec le monde extérieur. Il assure le développement d'une



communauté et d'une solidarité qui reposent sur des valeurs, des idées, des intérêts communs, et plus, sur une même vision de l'avenir. Le rêve des plus ardents militants de la survivance semble en voie de se réaliser. Les émigrés, croient-ils, resteront les Canadiens français des États-Unis.

Et pourtant, ce bel édifice est menacé de toutes parts. En moins d'une génération, les Canadiens français des États-Unis se verront comme des Franco-Américains. On assiste alors à l'éclatement du discours des élites.

## LES MILITANTS À TOUS CRINS DE LA SURVIVANCE

### La menace irlandaise

Pour assurer la survie de la nationalité canadienne-française aux États-Unis, il faut, selon les élites, exiger comme un *droit* l'établissement de paroisses « nationales » sous la conduite des prêtres de leur nationalité partout où les émigrés canadiens-français sont assez nombreux pour maintenir des œuvres paroissiales ; une fois établies, il faut en assurer l'intégrité. Pour ce qui est des paroisses mixtes (c'est-à-dire celles où l'on trouve à la fois des Canadiens français et des catholiques d'autres nationalités) où ils sont en majorité, il faut aussi exiger des prêtres de leur nationalité. Certains vont beaucoup plus loin et préconisent la création de diocèses « nationaux ». « J'ai entendu beaucoup de prêtres canadiens des États-Unis, écrit l'abbé Ambroise Fafard, déplorer qu'il n'y ait pas aux États-Unis un évêque canadien spécialement chargé des intérêts spirituels de tous les Canadiens dans tous les diocèses de ce pays, pourvoyant à leurs besoins, y nommant des curés, organisant de nouvelles paroisses et des écoles, appelant des prêtres du Canada pour son besoin, et réglant toutes les difficultés » (1886 : f. 15v).

La réalisation de cet objectif dépend du bon vouloir des évêques américains qui, pour la plupart d'origine irlandaise, voient les choses différemment. Parce que les catholiques ont été pendant longtemps la cible de prédilection des xénophobes américains, les évêques croient que l'assimilation des immigrants catholiques, qui

feraient disparaître les différences de langue, de traditions et de coutumes au sein de l'Église catholique américaine, serait de nature à atténuer l'hostilité dont ils sont l'objet. L'épiscopat rêve par ailleurs d'une Église unie, forte, riche, influente. Or, sans unité de langue, ce rêve ne se réalisera jamais. Tous les évêques favorisent l'assimilation. Cependant, les plus modérés, craignant l'apostasie, acceptent l'établissement, sur une base temporaire, de paroisses nationales et l'utilisation d'une langue autre que l'anglais dans les églises et les écoles. Ils y voient une sorte de *favor*. C'est ainsi que s'explique l'existence en 1900 de près d'une centaine de paroisses nationales.

Il n'en demeure pas moins que l'affrontement est inévitable. Aux évêques, les militants de la survivance font grief de refuser la création de paroisses nationales là où elles sont nécessaires ou de n'y consentir que de mauvaise grâce. Ils leur reprochent aussi d'invoquer la présence d'une poignée de fidèles irlando-américains, dans une localité donnée, pour imposer le maintien d'une paroisse mixte. Le curé y est généralement d'origine irlandaise et, sous prétexte de vouloir être compris de tous, ne parle le plus souvent qu'anglais à ses ouailles. Ce sont toutefois les efforts répétés des évêques pour priver les paroisses nationales de prêtres canadiens-français que ces gens blâment le plus sévèrement. La liste des moyens utilisés est longue. Certains évêques, affirme-t-on, privilégient la nomination de prêtres séculiers ou réguliers belges et français ; d'autres préfèrent la nomination de prêtres d'origine irlandaise ne parlant que peu ou pas le français. À cet égard, on condamne comme particulièrement pernicieuse l'habitude qu'ont prise certains évêques d'envoyer leurs étudiants en théologie au Québec pour y apprendre le français et se familiariser avec les us et coutumes de ses habitants. Dans tous ces gestes, les militants voient la manifestation d'un plan visant à les angliciser, l'indice d'une menace à la survie de leur nationalité. Leur histoire est jalonnée de conflits demeurés célèbres : Notre-Dame de Lourdes de Fall River, Massachusetts (1884-1886) ; Danielson, Connecticut (1894-1897) ; North Brookfield, Massachusetts (1899-1901). La majorité de ces conflits se soldent par des échecs retentissants.

Les élites en arrivent à croire que, si elles avaient un évêque de leur nationalité, tous les problèmes qui les opposent aux autorités

religieuses se régleraient d'eux-mêmes. Comment imaginer, en effet, qu'un évêque de leur groupe refuserait la création de paroisses nationales là où elles sont nécessaires, hésiterait à désigner des prêtres canadiens-français partout où résident un nombre suffisant de compatriotes et oserait remplacer un de leurs curés par un prêtre irlandais ! Déception là aussi. La liste des échecs est longue : Manchester, Fall River (2 fois), Portland, Hartford, Burlington. Ils n'obtiendront satisfaction qu'à Manchester avec la nomination, en 1906, de Mgr Georges-Albert Guertin. De 1909 à 1913 à Portland, de 1923 à 1929 à Woonsocket, la lutte pour l'intégrité du réseau institutionnel atteint un sommet. Pour empêcher l'emprise des autorités diocésaines sur les institutions et les fonds paroissiaux, les militants à tous crins de la survivance n'hésiteront pas à se présenter devant la Législature du Maine et à poursuivre l'évêque de Providence devant les tribunaux du Rhode Island. Sans succès.

### **La menace « nativiste »**

La menace des « nativistes » à la survie de la nationalité canadienne-française aux États-Unis semble tout aussi lourde de conséquences aux yeux des militants radicaux. Il faut rappeler que l'arrivée des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre s'inscrit dans une sorte de tourbillon qui, de 1860 à 1930, amène 32 699 599 étrangers aux États-Unis. La venue de ces hordes d'immigrants, pauvres, ne parlant pas anglais pour la plupart, et très souvent de religion catholique, inquiète. La chose est facile à comprendre. C'est que l'industrialisation, l'urbanisation et la guerre avec leur cortège de difficultés, de problèmes conflictuels, le chômage chronique, l'érosion des valeurs traditionnelles, créent une profonde anxiété au sein de la population. La présence des immigrants est le signe le plus visible de ces transformations que connaît la Nouvelle-Angleterre. À cet égard, les Canadiens français et leurs descendants n'ont jamais été aussi visibles. Ils sont 208 000 en 1880, 573 000 en 1900, 743 000 en 1930 ; ils sont majoritaires à Spencer, Suncook, Southbridge, Woonsocket et ils forment de fortes majorités à Fall River, Manchester, Holyoke, Nashua, etc. De plus, le discours et les activités de leurs élites frappent l'imagination. Ces dernières parlent

– du moins à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – de recréer la Nouvelle-France en Nouvelle-Angleterre et mènent une lutte implacable contre l'école publique.

Des Américains, incapables de rationaliser la situation difficile que vit la région, n'hésitent pas, à l'occasion, quand la tension est trop forte, à attribuer aux immigrants la responsabilité de tous les maux et à voir en eux une menace quasi mortelle pour la sécurité et les institutions américaines. À Haverhill, Massachusetts, en 1888, à Boston peu après, des protestants luttent pour assurer un droit de regard absolu des commissions scolaires locales sur la création et le fonctionnement des écoles privées. À compter de 1917, les américanisateurs à outrance demandent aux immigrants de s'américaniser à 100 %, notamment d'apprendre l'anglais et de n'utiliser que cette langue. À cette fin, les américanisateurs s'attaquent au réseau institutionnel mis en place par les différents groupes ethniques.

De plus, parce qu'ils se satisfont de peu, les émigrés canadiens-français provoquent l'ire des ouvriers qui les accusent de faire baisser les salaires et d'être les instruments dociles des patrons. La colère des ouvriers épouse d'ordinaire les fluctuations de la conjoncture économique. Durant les années de crise, beaucoup d'entre eux perdent leur emploi ou voient diminuer leurs revenus en raison de la réduction des heures de travail. C'est ce qui, à titre d'exemple, se produit durant les années 1873 à 1879. Obligés de s'endetter, les ouvriers attendent le retour de la prospérité pour retrouver leurs emplois et récupérer le terrain perdu quant aux salaires. C'est pourquoi, quand des dizaines de milliers d'ouvriers, apprenant la réouverture des manufactures, traversent la frontière, comme en 1880 et 1881, à la recherche d'un emploi, acceptent des salaires réduits et agissent comme briseurs de grèves, ils provoquent la colère des ouvriers qui les accusent d'être des oiseaux de passage, d'exploiter leurs enfants, d'être les « Chinois des États de l'Est » et leur reprochent d'être un obstacle à l'obtention de conditions de travail décentes. Ces manifestations d'hostilité réapparaissent périodiquement dans les années suivantes.

Les émigrés canadiens-français et plus tard les Francos craignent que les attaques des xénophobes n'accélèrent l'assimilation des leurs, n'affaiblissent ou ne suppriment les institutions qu'ils

jugent essentielles à la survie de leur nationalité et que les efforts des ouvriers pour mettre fin à l'immigration incontrôlée ne privent leur groupe de renforts indispensables.

Le récit des événements mentionnés plus haut et de leur dénouement importe peu ici. Ce qui nous intéresse c'est leur impact sur le discours des élites. Il est majeur.

Les élites luttent d'abord avec acharnement et un succès certain contre tout ce qui menace leur groupe. En même temps, elles s'efforcent de convaincre les Américains qu'ils ont tort de les considérer comme des oiseaux de passage et de mauvais citoyens. Ils sont des ouvriers habiles, consciencieux, laborieux et manifestent une loyauté sans faille aux institutions et aux lois du pays. Ils sont du même sang que les 40 000 braves tombés sur les champs de bataille durant la guerre de Sécession (*Le National*, 1893 : 4), que les 100 000 héros qui ont servi la patrie en 1917-1918 (Rumilly, 1958 : 308).

Encore plus important même, les militants à tous crins de la survivance exhortent leurs compatriotes à acquérir la citoyenneté américaine et à s'intéresser à la politique de leur pays d'adoption. « Étant naturalisés, ces bons Yankees ne pourront plus nous cingler la figure de cette fameuse épithète de : Chinois de l'Est » (Côté, 1901 : 406). À ceux qui ont le sentiment de renoncer à leur nationalité en devenant citoyens américains, on dit : « Notre nationalité n'étant nullement reconnue officiellement... il nous importe peu... qu'on nous incorpore aux Anglo-Saxons de l'Empire britannique ou à ceux des États-Unis. Nous changeons simplement notre titre de sujet pour celui de citoyens, et notre nouvelle qualité nous laisse tout aussi Français que nous pouvions l'être sous la tutelle anglaise » (Palardy, 1901 : 409). Citoyens, les Canadiens français émigrés disposeraient d'un pouvoir politique certain. À cause de leurs votes, ils seraient courtisés par les partis politiques et auraient leur mot à dire sur l'utilisation de leurs taxes de même que sur les lois scolaires et ouvrières.

On voit bien que les protestations et les exhortations des élites visent à assurer la protection des institutions des émigrés canadiens-français et par là à sauvegarder les éléments distinctifs de la nationalité.

## La menace intérieure

Il apparaît rapidement que la paroisse nationale et ses institutions ne sont pas les forteresses capables de sauvegarder la langue, la foi, les coutumes et les traditions. Des forces centrifuges particulièrement puissantes sont à l'œuvre à l'intérieur des « Petits Canadas ». En effet, au travail, dans les loisirs, dans la rue, souvent à la maison, les Canadiens français participent à la vie américaine ; les rues portent des noms qui ne leur sont pas familiers, les marchands, même de leur nationalité, affichent en anglais et en français, le contremaître leur donne ses ordres en anglais, le maître de poste et les policiers sont souvent unilingues anglais, etc. « Tout le jour, dans les conversations, dans les discours, dans l'air ambiant, ils récoltent des idées nouvelles, des appréciations des choses et des événements, des appréciations faites à un point de vue exclusivement américain » (Roberge, 1901 : 452). Et puis, comme le souligne Edmond de Nevers en 1900, dans *L'âme américaine*, ils ne peuvent s'empêcher de constater « que tout ce qui est américain et de langue anglaise est supérieur et par contre, que tout ce qui n'est pas américain est inférieur » (p. 36-37).

Il y a plus. La paroisse et ses institutions sont agents de changement. Arrêtons-nous brièvement au cas de l'école paroissiale et de la presse. On attribue à l'école un rôle indispensable dans l'enseignement du français et des valeurs religieuses, dans la transformation des coutumes et des traditions héritées du passé. Cependant on y enseigne aussi l'anglais, l'histoire américaine autant que canadienne. « L'école paroissiale bilingue représentait la découverte, une ouverture sur le monde anglophone » (Péloquin-Faré, 1983 : 54). Quant à la presse, elle est effectivement « l'un des plus grands remparts de la nationalité ». Dans les débuts, à l'exception du compte rendu des activités culturelles, sportives et sociales du groupe, il aurait été possible de confondre un journal canadien-français de la Nouvelle-Angleterre avec un journal du Québec. Peu à peu, cependant, les choses évoluent au point que vers 1900, si ce n'était la langue, on pourrait parfois confondre certaines pages de la presse francophone de la Nouvelle-Angleterre avec les journaux américains. Tous les jours, le lecteur canadien-français y apprend à

connaître, à apprécier les institutions et l'histoire de son pays d'adoption dont, imperceptiblement, il fait siennes les coutumes et les traditions.

Sous la pression de ces forces centrifuges, la « forteresse » se lézarde. Les indices sont nombreux. Très tôt, des observateurs constatent et déplorent que des enfants de Canadiens français, nés aux États-Unis, conversent entre eux en anglais, au jeu, à l'école, et même à la maison. Malgré l'Église, l'école, les sociétés, les journaux français, déclare John Steele en 1901 : « l'enfant d'aujourd'hui préfère l'anglais, pense en anglais et se conduit... en anglais » (p. 435). « Ce qui est certain, soutient 30 ans plus tard l'abbé Hormidas Hamelin, c'est que le nombre de ceux qui ne parlent que l'anglais est très considérable et qu'il va en augmentant d'année en année et rapidement » (Hamelin, 1930 : 185). En 1913, un observateur signale qu'environ 25 % des Franco-Américains du diocèse de Manchester étaient déjà assimilés (25 000 sur 100 000) (*L'Avenir national*, 1913 : 4). On tolère l'anglais à l'église et dans les sociétés nationales ; on en veut davantage dans les écoles paroissiales. Il y a aussi bien d'autres faits à déplorer : par exemple, les mariages mixtes – qu'encore en 1909, on présente comme « un crime contre Dieu et une abomination nationale » (Haebler, 1976 : 224) – se multiplient ; le travail des épouses à l'usine affaiblit la famille ; les jeunes, plus fortunés, contestent l'autorité des aînés et abandonnent les coutumes ancestrales ; la vie nationale diminue d'intensité. Ce dernier point retient fréquemment l'attention. « Si ce n'était du souvenir évoqué dans nos églises, notre fête nationale passerait à peu près inaperçue », lit-on dans *L'Avenir national* de Manchester, du 23 juin 1921. *L'Indépendant* de Fall River déplore la place qu'occupe l'anglais lors des manifestations du 24 juin, lorsqu'il y en a. « Il n'y a pas seulement qu'à Lawrence où la Saint-Jean-Baptiste est caractérisée par deux ou trois discours en anglais, c'est même pire ailleurs. L'on chante en anglais, quand on ne va pas jusqu'à ne s'entretenir qu'en anglais durant le banquet d'usage ou après » (*L'Avenir national*, 1929 : 4).

Au début, les militants minimisent l'importance de ces transformations et mettent plutôt l'accent sur les progrès du groupe. « Il y a trente ans à peine, écrit le père Mothon, o.p., en 1893, dans

cette ville de Lewiston que nous habitons, on eut cherché en vain quelques familles d'origine française, et notre langue y était aussi inconnue qu'elle peut l'être en Chine ou au Japon. Aujourd'hui, sur 35 000 âmes, un tiers de la population appartient à notre race... Aujourd'hui, on peut se promener des heures entières, dans certains quartiers de la ville, sans entendre parler autre chose que notre langue » (Mothon, 1893 : 112). En Nouvelle-Angleterre, s'exclame Henri Ledoux, des centaines de milliers d'âmes françaises « prient en français, pensent en français, espèrent en français » (Ledoux, 1912 : 5). Au dire de D.-M.-A. Magnan, prêtre, le groupe franco-américain se porte remarquablement bien. « Le diagnostic le plus méticuleux, écrit-il en 1912, ne saurait découvrir chez lui le moindre symptôme alarmant. L'organisme est sain et, à moins d'un assassinat, nous pouvons lui prédire une longévité désespérante » (Magnan, 1912 : 289).

Cette perception presque idyllique ne vaut toutefois que pour les communautés où il existe des paroisses nationales. Dans les paroisses mixtes, la situation est beaucoup plus inquiétante. La prédication se fait d'ordinaire en anglais, on n'enseigne pas le français à l'école paroissiale et les enfants n'y parlent qu'anglais entre eux. « Les Canadiens, commente le jésuite Hamon, ne résisteront pas à ces influences multiples. Ceux-là... deviendront Américains, à moins qu'ils ne parviennent à former une paroisse distincte » (Hamon, 1891 : 115).

La voie est toute tracée. Plus que jamais, il faut compléter le réseau institutionnel là où c'est nécessaire, en assurer l'intégrité partout ailleurs. Plus précisément, disent les membres de l'élite, le français doit occuper la place dominante dans la paroisse et ses institutions. Il doit être la seule langue utilisée dans l'église et les sociétés nationales, et la langue dominante à l'école. Ce programme exige un resserrement des liens avec le Québec. « Rompre avec la vieille province de Québec, déclare Elphège-J. Daignault en 1933, c'est le suicide national des Franco-Américains. Il est possible pour les Franco-Américains de réussir, dans les professions, etc., sans l'aide du Québec. Mais jamais le groupe franco-américain ne survivra, comme entité ethnique, s'il se détache de la province de Québec. C'est pourquoi le devoir de l'heure, pour nous, est de nous



tenir ancrés au vieux tronc québécois, qui nous a assuré jusqu'ici notre survivance ethnique » (Daignault, 1936 : 157). Les élites doivent continuer d'y puiser inspiration, encouragement, directives. Cela est impératif en ce qui concerne les prêtres et les religieux franco-américains nés aux États-Unis. « Car il faut bien reconnaître, affirme un auteur, qu'ils sont plus enclins à accepter, sans inventaire, les idées modernes de gratuité, uniformité, américanisation, à exagérer l'importance de l'anglais, à accorder au français une place plutôt décorative » (Le Masque, 1923 : 48). Certains font malheureusement partie de ce nombre croissant de « brûleurs de ponts », « d'opportunistes », « d'arrivistes » qui acceptent de pactiser avec l'épiscopat irlandais et plaident sans cesse pour une meilleure adaptation à la réalité américaine.

Pour une minorité parmi les militants radicaux, les liens avec le Québec sont si intimes, qu'ils préfèrent et de loin, encore en 1936, l'appellation Canadiens français des États-Unis, à celle de Franco-Américains (*Le Travailleur*, 1936). Le discours de ces militants est foncièrement conservateur, tourné vers le passé et, plus le temps passe, marginal. Il était juste en 1880 d'identifier les émigrés comme Canadiens français des États-Unis. Ceux qui le font encore en 1930 sont décrochés de la réalité.

## LES MILITANTS MODÉRÉS DE LA SURVIVANCE

Qui sont-ils ? Disons tout d'abord qu'ils ne sont pas des assimilés. On ne les trouve pas, en effet, parmi ceux qui ont choisi de s'intégrer à des paroisses territoriales, d'envoyer leurs enfants à l'école publique, de devenir membres de sociétés anglo-saxonnes et de ne s'abonner qu'à des journaux américains. Non, ces gens sont fiers de leur langue, de leurs traditions, de leurs coutumes et prêts à bien des sacrifices pour les conserver. Leur vision des choses est cependant aux antipodes de celle des radicaux.

Une chose est claire. Ces gens ne se perçoivent pas comme des Canadiens français des États-Unis. Émigrés ayant vécu quelques années aux États-Unis ou plus vraisemblablement fils d'émigrés, nés aux États-Unis, ils ont choisi de s'installer à demeure aux États-

Unis<sup>3</sup>. Ayant renoncé à retourner au Québec, leur priorité est de profiter au maximum de la nouvelle vie qu'ils ont choisie ; le meilleur moyen d'y arriver leur paraît de s'intégrer progressivement à la société américaine et non de s'en isoler. « Je ne voulais pas vivre dans le passé ; on ne peut pas aller très loin ni avancer très vite si on regarde en arrière » déclare une vieille grand-mère (Doty, 1985 : 42). Ils consentent plus volontiers à se faire naturaliser. Ils n'y voient pas qu'un moyen, par l'obtention du droit de vote, de protéger leurs intérêts « nationaux », mais une sorte de conversion. Une conversion par laquelle ils renoncent à leur loyauté envers un autre gouvernement, mais aussi à leur identité nationale afin d'en adopter une autre.

Charles-Roger Daoust, pourtant né au Canada, affirme sans ambages en 1890 : « Soyons Américains ». « Aimons le Canada..., mais que l'amour de notre terre d'adoption, notre véritable patrie, puisqu'elle est celle de notre choix... passe le premier » (p. 63-64). Américains par choix ou par naissance « chez nous, désormais, déclare Godfroy de Tonnancour, c'est la République américaine, où nous travaillons à nous frayer un chemin vers les hauteurs, à nous tailler une place » (1901 : 460). « Notre retour au pays natal, affirme avec force Godfroy Dupré, de Biddeford, aurait toutes les apparences de l'exil. Émigrés et fils d'émigrés, nous sommes devenus membres actifs et respectés de la société américaine, à un tel point que nous nous sentons aussi Américains que les passagers du Mayflower » (1901 : 420).

Il n'est pas question pour ces Américains de conserver l'appellation Canadiens français des États-Unis. Certains aimeraient s'appeler « Canadiens Américains », d'autres « Américains français », mais l'appellation qui s'imposera progressivement durant la décennie 1890-1900 est celle de « Franco-Américain ».

---

3. Par la force des choses, le nombre des Francos nés aux États-Unis augmente considérablement et leur proportion au sein du groupe ne cesse de croître. La diminution considérable de l'émigration de Canadiens français durant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle accélère ce mouvement. Ainsi, le pourcentage de Francos nés aux États-Unis, de 38,4 % en 1890, passe à 64,4 % en 1930.

La construction d'une nouvelle identité est progressive. Plus d'un demi-siècle de vie, de luttes et d'épreuves dans un nouveau milieu ont modifié insensiblement les sentiments, les idées, les valeurs, les comportements hérités du passé. « Les Canadiens-français, lit-on dans *L'Avenir national* de Manchester, gardent précieusement le souvenir du passé, mais ils deviennent américains de cœur et d'esprit » (*L'Avenir national*, 1896 : 2).

Ces gens sont fiers de leur héritage ancestral et veulent sincèrement en conserver les caractéristiques essentielles : langue, religion et coutumes. Or, tout comme les militants radicaux, ils s'alarment des progrès de l'assimilation. Ils déplorent qu'il soit si fréquent de voir des Francos, surtout des jeunes, converser entre eux en anglais. Dans les familles « l'usage des deux langues alternativement parlées par les parents et les enfants, c'est si fréquent que cela ne constitue même pas une anomalie » (Bédard, 1912 : 4). Ils constatent que pour beaucoup de leurs compatriotes, qui ont choisi de devenir Américains et qui souhaitent que leurs enfants profitent au maximum des possibilités qu'offre la société américaine, l'abandon de la langue française semble aller de soi. Plusieurs parents fréquentent les églises de paroisses territoriales parce que leurs enfants ne comprennent pas suffisamment le français. Un grand nombre de parents considèrent les écoles paroissiales avec mépris et préfèrent diriger leurs enfants vers les écoles publiques. Bien des sociétés mutuelles végètent parce que des milliers de Franco-Américains préfèrent les organisations de langue anglaise. Enfin, beaucoup de lecteurs, attirés par la presse américaine, abandonnent les journaux francophones.

Les militants modérés font sensiblement le même constat que les radicaux. Là s'arrête la ressemblance. Ils ne croient pas que les ennemis du dehors, les xénophobes (« nativistes »), soient à craindre. « Ils n'ont jamais réussi qu'à fouetter l'énergie, à aplanir les divisions et à organiser la résistance. Devant les persécuteurs déterminés, notre élément s'est toujours élevé au-dessus des mesquines discussions d'école, pour offrir un front uni » (*La Tribune*, 1928 : 298). La preuve en est, soutiennent-ils, que radicaux et modérés ont oublié leurs divergences et uni leurs efforts pour combattre les « américanisateurs » à outrance, après la guerre de 1914. Ces militants ne croient pas non plus, ou plutôt ne croient plus durant les années

1920, que la politique des évêques américains représente un réel danger pour la survie du fait français en Nouvelle-Angleterre. Bien qu'ils prônent la vigilance, ils refusent de penser, comme le font les radicaux, que « tout ce qui est irlandais est mauvais ». Il suffit pour s'en convaincre de considérer la situation sans préjugés. « Nous avons un clergé national... Nous avons des écoles paroissiales, des couvents, des académies, dirigées par des religieux et religieuses venues de la province de Québec, nous avons de magnifiques paroisses disséminées partout. Toutes ces paroisses, ces institutions, toutes ces œuvres nationales ont germé et fleuri sous le patronage et sous la direction des évêques irlandais », écrit *La Tribune* du 28 avril 1927. Le journal invite donc ses lecteurs à se méfier des fanatiques, qui « se lavent tous les jours dans un bain de fiel » et qui « se couvrent des oripeaux du patriotisme » (*La Tribune*, 1928 : 306). Non, « c'est du dedans que vient le vrai danger, le mal de mort » (*La Tribune*, 1928 : 300). La question qui se pose selon eux est la suivante : comment mieux préparer les jeunes à une vie pleine de promesses, tout en freinant et renversant, si possible, le processus d'assimilation. Prétendre y arriver en imposant toujours plus de français et en invitant les élites à puiser au Québec inspiration, encouragement et directives, leur semble utopique. Il faut au contraire adapter la paroisse et ses institutions à la situation nouvelle.

Un peu d'anglais à l'église (prône, confessionnal) pourrait y retenir la jeunesse. La gratuité scolaire, jointe à un meilleur enseignement de l'anglais, à des programmes mieux adaptés au milieu et à des enseignants mieux formés, amènera davantage de parents à choisir l'école paroissiale pour leurs enfants. Comme le fait déjà remarquer le docteur Gédéon Archambault aux communautés religieuses à la convention de Springfield en 1901 : « Le cours que vous donnez peut très bien convenir aux villages et aux campagnes du Canada, mais il ne saurait suffire aux exigences de nos villes américaines » (p. 431). La fréquentation des *High Schools* américains s'impose au plus grand nombre de ceux qui sont appelés à travailler dans les manufactures et le commerce. Car ce ne sont pas des « écoles sans Dieu », comme trop le croient, et ces « institutions [...] ne devraient pas être aussi généralement méconnues par nous, quand les Américains qui tiennent le haut du pavé s'en montrent

satisfaits. Ce qui est bon pour un Américain en matière d'éducation supérieure devrait l'être pour nous » (*ibid.* : 432). Enfin, la formation dans des institutions supérieures franco-américaines, notamment le collège de l'Assomption de Worcester, Massachusetts, devrait préparer les étudiants les plus doués à mieux assumer leur rôle au sein du groupe qu'une éducation dans les collèges et couvents du Québec où on les envoie.

Voilà le programme qui provoque la colère des partisans à tous crins de la survivance. C'est un projet qui invite à un relâchement des liens avec le Québec. « En prêtant serment au drapeau étoilé, écrit Georges Filteau dans *Le Messager* de Lewiston en 1924, nous n'avons pas juré d'oublier notre langue, nos traditions ou notre foi, car on ne nous le demandait pas. Nous avons cependant pris l'engagement solennel de renoncer à tout attachement au Canada, une colonie de l'Angleterre où nous ne voulions plus vivre... Nos anciens patriotes de 1880 sont grandement responsables de ce qui nous arrive aujourd'hui. Ils ont plus ou moins faussé notre mentalité et c'est grâce à eux si nous sommes encore, par le cœur, presque aussi Canadiens qu'Américains. Il est plus temps que jamais de changer notre mentalité et nous n'y arriverons qu'en renonçant radicalement au Canada, d'une manière morale autant que pratique. Cela ne nous empêchera pas de garder un respectueux souvenir de la patrie de nos ancêtres et d'aller de temps en temps faire une petite visite là-bas » (Paré, 1979 : 255). « Les Franco-Américains, à qui il répugne d'être sincèrement Américains, écrit plus brutalement l'abbé Hormidas Hamelin, feraient bien de se rapatrier, et emmener avec eux tous ceux de leur race, qui se considèrent en exil sur le sol des États-Unis, ou qui agissent comme s'ils l'étaient » (1930 : 232-233). Les militants modérés s'efforcent de faire comprendre à leurs compatriotes du Québec et aux militants plus radicaux que les Franco-Américains peuvent dorénavant voler de leurs propres ailes. « Le groupe franco-américain, écrit *La Tribune* en 1928, se sent animé d'une vie assez intense pour secouer les langes dans lesquels on l'a tenu emmailloté et pour revendiquer *une vie nationale distincte de celle de la province de Québec* et différente en plusieurs points » (1928 : 27).

\*

\* \*

Le discours des militants de la survivance était foncièrement conservateur, tourné vers le passé. Au contraire, celui des modérés était tourné vers l'avenir, ouvert au changement. Il était juste en 1890 d'identifier les émigrés comme des Canadiens français des États-Unis. Ce discours répondait aux besoins et aux intérêts des émigrés de la première génération, qui comptaient alors pour 62 % de la population. Ceux qui tenaient le même discours en 1930 étaient décrochés de la réalité et de plus en plus marginaux. À l'inverse, le discours des modérés, pour qui les émigrés et leurs descendants étaient devenus des Franco-Américains, correspondait davantage aux intérêts et aux idées des Francos des deuxième et troisième générations, qui représentaient plus de 64 % de l'ensemble en 1930.

Tous, cependant, ont perdu la bataille de la survivance. Le triomphe des modérés signifie, en effet, qu'avec le temps les « Petits Canadas » seront de moins en moins français et la survivance un objectif de plus en plus utopique.

## Bibliographie

- Archambault, Gédéon (1901), « L'éducation », discours prononcé lors de la convention de Springfield, dans Félix Gatineau (dir.) (1927), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français aux États-Unis, 1865-1901*, Woonsocket, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, p. 426-434.
- L'Avenir national*, 14 novembre 1896, p. 2, « Dans le New Hampshire ».
- L'Avenir national*, 21 novembre 1913, p. 4, « Que deviendrons-nous ? ».
- L'Avenir National*, 8 avril 1929, p. 4, « À travers les journaux. Une nouveauté », Extrait de *L'Indépendant*.
- Bédard, Armand (1912), « La langue française dans la famille et dans les relations sociales aux États-Unis », *L'Avenir national*, 6 juillet, p. 4.
- Bellerive, Georges (1908), *Orateurs canadiens aux États-Unis. Conférences et discours*, Québec, Imprimerie H. Chassé.
- Chapais, Thomas (1905), *Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires*, Québec, L'Événement.
- Chapleau, Adolphe (1884), Discours au banquet national, 27 juin, dans P.-P.-H. Charette (dir.), *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste. Compte-rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal*, Montréal, Typ. du journal Le Monde, p. 170-180.
- Côté, Camille (1901), « La naturalisation », discours prononcé lors de la convention de Springfield, dans Félix Gatineau (dir.) (1927), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français aux États-Unis, 1865-1901*, Woonsocket, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, p. 405-409.
- Coursol, Joseph (1884), Discours au banquet national, 27 juin, dans P.-P.-H. Charette (dir.), *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste. Compte-rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal*, Montréal, Typ. du journal Le Monde, p. 187-190.
- Daignault, Elphège -J. (1936), « L'école des brûleurs de ponts », dans l'Association Canado-Américaine (dir.), *Les Franco-Américains peints par eux-mêmes*, Montréal, Éd. Albert Lévesque, p. 151-157.
- D'Amours, Joseph-Arthur (1917), *Saint-Mathieu de Central Falls ; une paroisse de langue française aux États-Unis*, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale Ltée.
- Daoust, Charles-Roger (1890), « Soyons Américains », *L'Étoile de Lowell*, numéro souvenir, 5<sup>e</sup> anniversaire, octobre, cité dans Robert Perreault (1981), *La presse franco-américaine et la politique : l'œuvre de Charles-Roger Daoust*, Bedford, National Materials Development Center for French, p. 63-64.
- Dauray, Charles (1884), Discours au banquet national, 27 juin, dans P.-P.-H. Charette (dir.), *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste. Compte-rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal*, Montréal, Typ. du journal Le Monde, p. 161-167.

- De Tonnancour, Godfroy (1901), « La presse franco-américaine », étude présentée à la convention de Springfield, dans Félix Gatineau (dir.) (1927), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français aux États-Unis, 1865-1901*, Woonsocket, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, p. 453-465.
- Dolan, Jay P. (1985), *The American Catholic Experience. A History from Colonial Time to the Present*, N. Y., Doubleday and Company Inc.
- Doty, Stewart (1985), *The First Franco-Americans. New England Life Histories from The Federal Writers' Project, 1938-1939*, Orono, The University of Maine at Orono Press, « Témoignage d'une grand-mère franco-américaine », p. 38-43.
- Dufresne, E.-R. (1893), « La presse », discours prononcé à la 18<sup>e</sup> convention nationale des Canadiens français aux États-Unis, tenue à Chicago, dans Félix Gatineau (dir.) (1927), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français aux États-Unis, 1865-1901*, Woonsocket, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, p. 325-331.
- Dupré, Godfroy (1901), « La naturalisation », discours prononcé lors de la convention de Springfield, dans Félix Gatineau (dir.) (1927), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français aux États-Unis, 1865-1901*, Woonsocket, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, p. 420-422.
- Fabre, Édouard-Charles (1885), au Cardinal Simeoni, 23 février, APFR, SRC-ASC, 44 (1886, 1), f. 194v- 195r.
- Fafard, Ambroise (1886), à Mgr Dominique Racine, 22 mars, APFR, SRC-ASC, 44 (1886, 1), f. 15v.
- Gagnon, Ferdinand (1876), « Discours patriotique », prononcé à La Patrie, P.Q., le 15 juin, dans Malvina-E. Martineau, (dir.) (1940), *Ferdinand Gagnon. Biographie, éloge funèbre, pages choisies*, Manchester, s.é., p. 135-139.
- Gagnon, Ferdinand (1879), « La Saint-Jean-Baptiste », discours prononcé le 24 juin, à Worcester, Massachusetts, dans Malvina-E. Martineau (dir.) (1940), *Ferdinand Gagnon. Biographie, éloge funèbre, pages choisies*, Manchester, s.é., p. 142-152.
- Gagnon, Ferdinand (1882), « Restons français », discours prononcé à Cohoes, N.Y., le 22 juin, dans Malvina-E. Martineau (dir.) (1940), *Ferdinand Gagnon. Biographie, éloge funèbre, pages choisies*, Manchester, s.é., p. 172-185.
- Gagnon, Ferdinand (1883), « La charité », conférence donnée à Lowell, Mass., en 1883, dans Malvina-E. Martineau (dir.) (1940), *Ferdinand Gagnon. Biographie, éloge funèbre, pages choisies*, Manchester, s.é., p. 186-206.
- Gatineau, Félix (dir.) (1927), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français aux États-Unis, 1865-1901*, Woonsocket, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.
- Haebler, Peter (1976), « Habitants in Holyoke. The Development of the French-Canadian Community in a Massachusetts City, 1865-1910 », thèse de Ph.D., University of New Hampshire.
- Hamelin, Hormidas (1916), *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou une paroisse franco-américaine*, Copyright by the Author.
- Hamelin, Hormidas (1930), *Lettres à mon ami sur la patrie, la langue et la question franco-américaine*, [s. l.], [s.é.].



- Hamon, Édouard (1891), *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, N. S. Hardy.
- Kemmer, Léon (1908), « Revue des faits et des œuvres. Le protestantisme et les Franco-Américains. Opinion de Mlle Yvonne LeMaître », *La Revue franco-américaine*, 1, 3 juin.
- Laflamme, J.-L.-K. (1908), « Le sentiment national dans la mutualité », *La Revue franco-américaine*, 1, 1 avril, p. 13-20.
- Laflamme, J.-L.-K., David Lavigne et J.-A. Favreau (1909), « French Catholics in the United States », *Catholic Encyclopedia*, dans Madeleine Giguère (dir.) (1981), *A Franco-American Overview*, 111, New England, Cambridge, National Assessment and Dissemination Center for Bilingual /Bicultural Education, p. 23-36.
- Ledoux, Henri (1912), « La mission de la langue française aux États-Unis », conférence présentée au premier congrès de la langue française au Canada, juin, reproduit dans Richard Santerre (dir.) (1981), *Littérature franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre. Anthologie*, 5, p. 2-9.
- Le Masque (1923), « Le Congrès de Fall River, 25-26 novembre 1923 », *L'Action française*, XI (6 janvier), p. 44-53.
- Magnan, D.-M.-A. (1912), *Histoire de la race française aux États-Unis*, Paris, C. Amat.
- Mothon, P. (1893), « Le résumé de notre vie », *Année dominicaine*, juin-juillet-août, dans J.-A. Plourde (dir.) (1975), *Dominicains au Canada, Livre des documents*, 2, *Les cinq fondations avant l'autonomie, 1881-1911*, s.l., s.é., p. 91-113.
- Le National*, Manchester, 5 janvier 1893, p. 4, « Fanatiques à l'esprit étroit ».
- Nevers, Edmond de (1964), *L'avenir du peuple canadien-français*, Montréal, Fides, [1896].
- Nevers, Edmond de (1900), *L'âme américaine*, Paris, Jouve et Boyer.
- Palardy, J.-H. (1901), « La naturalisation », discours prononcé lors de la convention de Springfield, dans Félix Gatineau (dir.) (1927), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français aux États-Unis, 1865-1901*, Woonsocket, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, p. 409-414.
- Paré, Paul (1979), « A History of Franco-American Journalism », dans R. S. Albert (dir.), *A Franco-American Overview*, 1, Cambridge, Massachusetts, National Assessment and Dissemination Center for Bilingual / Bicultural Education, p. 237-260.
- Péloquin-Faré, Louise (1983), *L'identité culturelle. Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*, Paris, Didier (coll. Essais).
- Roberge, Albert -E. (1901), « L'éducation par la presse », discours prononcé lors de la convention de Springfield, dans Félix Gatineau (dir.) (1927), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français aux États-Unis, 1865-1901*, Woonsocket, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, p. 449-453.
- Routhier, A.-B. (1880), « Le rôle de la race française en Amérique », dans H.-J.-J.-B. Chouinard (dir.) (1881), *Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec en 1880*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, p. 282-296.
- Rumilly, Robert (1958), *Histoire des Franco-Américains*, Montréal, Publié par l'auteur sous les auspices de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

- Steele, John M. (1901), « L'éducation dans la famille », discours prononcé lors de la convention de Springfield, dans Félix Gatineau (dir.) (1927), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français aux États-Unis, 1856-1901*, Woonsocket, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, p. 434-437.
- Tassé, Joseph (1880), « L'émigration canadienne aux États-Unis », dans H.-J.-B. Chouinard (dir.) (1881), *Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec en 1880*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, p. 359-374.
- Le Travailleur*, 23-30 janvier 1936, p. 2, « Lettres au Travailleur ».
- Le Travailleur*, 20 février 1936, p. 1, 4, « L'idée fait son chemin ».
- La Tribune (1928), *Histoire de l'agitation sentinelliste dans la Nouvelle-Angleterre, 1925-1928*, Woonsocket, La Tribune Publishing Co.
- Wattle, H. (1910), « Quelques lignes dont chaque mot doit être lu, relu, médité, pesé, mis en pratique », *Bulletin paroissial franco-américain de Lowell*, septembre, p. 1.